



Master complémentaire en droit fiscal [MC-DFIS]

Caractéristiques du programme

Compétences visées

Le master complémentaire en droit fiscal vise à développer, mettre à jour et approfondir les connaissances de base de droit fiscal acquises dans la licence ou le master en droit, et à fournir une méthode rigoureuse et efficace pour la pratique professionnelle du droit fiscal.

Au terme de sa formation, le titulaire du MC en droit fiscal aura des connaissances à jour et une bonne compréhension des principales branches du droit fiscal belge, y compris l'incidence du droit communautaire, et une bonne compréhension de la comptabilité. Il sera en mesure de conduire une recherche en droit fiscal et de construire ou d'apprécier une argumentation juridique en matière fiscale comme il devra le faire s'il exerce, par la suite, la profession de conseiller fiscal indépendant, de juriste d'entreprise, de fonctionnaire de l'Administration des finances ou de magistrat. Il aura en outre des connaissances de base sur les aspects économiques et sociaux de la fiscalité et sur le fonctionnement des finances publiques. Grâce aux connaissances évoquées plus haut, et à des aperçus de droit fiscal comparé, il sera en mesure de porter un jugement critique sur le système fiscal belge en vigueur ou sur des projets de lois modificatives.

Structure du programme

La formation est organisée en cours du jour et peut être suivie en une ou deux années d'études.

Certains cours se donnent totalement ou partiellement sous la forme de séminaires.

Le programme comporte la rédaction de deux travaux écrits approfondis.

Dans le cadre du programme de stages d'initiation à la pratique du droit en milieu professionnel de la Faculté de Droit de l'ULB, l'étudiant a la possibilité de faire un stage professionnel en entreprise, auprès d'un magistrat ou dans un cabinet d'avocat.

Spécificités

Le master complémentaire en droit fiscal est un programme de spécialisation en fiscalité spécialement conçu pour les juristes (licence en droit ou master en droit).

Information pratiques

Equipes partenaires : Le master complémentaire en droit fiscal est organisé par la Faculté de Droit de l'ULB, sous l'égide de l'Académie universitaire Wallonie-Bruxelles.

Horaire : Horaire de jour, pendant un an. Possibilité d'étalement sur deux années d'études.

Lieu d'enseignement : Les cours se donnent sur le Campus du Solbosch de l'ULB, à Bruxelles.

Catalogue des cours : <http://www.academiewb.be/catalogue/MC-DFIS.html>

Où s'informer ? ULB - Secrétariat de la Faculté de droit Avenue F.D. Roosevelt 50, CP 137, 1050 Bruxelles

Tél. 02 650 39 40, fax 02 650 40 74, facultededroit@ulb.ac.be

Conditions d'accès

Le master complémentaire est accessible, sous réserve d'acceptation du dossier d'admission, aux :

- porteurs d'un diplôme de licence (ou master) en droit délivré par une Université belge ;
- porteurs d'un diplôme en rapport avec les études, délivré par un établissement d'enseignement supérieur de type long, avec programme complémentaire éventuel ;
- porteurs d'un diplôme ou certificat d'études étranger délivré à la suite d'études comparables aux études belges donnant accès, avec programme complémentaire éventuel.

Jury d'examens

Président : M. Daniel Garabedian

Adjoint : M. Jean-Paul Servais

Secrétaire : M. Jean-Claude Laes

Cursus

Année unique - **DFIS6**

Année unique

Prérequis

Sont dispensés du cours GEST-D-202-A, les étudiants qui auront réussi de manière satisfaisante un test d'évaluation des connaissances en comptabilité, organisé par M. Servais au début de l'année académique.

DROI-C-501-A Droit fiscal • M. Marc DASSESSE • 6 ECTS (théorie 5, travaux personnels 1)

GEST-D-202-A Comptabilité générale et analyse des états financiers • M. Faska KHROUZ • 5 ECTS (théorie 3, exercices 2)

Cours obligatoires

L'étudiant est dispensé des cours suivants s'il a réussi de manière satisfaisante un cours équivalent il y a trois ans ou plus : DROI-C-635 ; GEST-C-618 ; DROI-C-636 ; DROI-C-637. Le mémoire de fin d'études représente 15 ECTS.

DROI-C-633 Douanes et accises • M. Jean-Michel GRAVE • 3 ECTS (théorie 2, travaux personnels 1)

GEST-C-618 Questions approfondies de droit comptable et de comptabilité • M. Jean-Paul SERVAIS • 3 ECTS (théorie 2, travaux personnels 1)

DROI-C-636 Questions approfondies de procédure fiscale • M. Daniel GARABEDIAN • 2 ECTS (théorie)

DROI-C-637 Fiscalité régionale et locale • M. Jean-Claude LAES • 2 ECTS (théorie 1, travaux personnels 1)

DROI-C-638 Droit fiscal des personnes physiques (impôt sur le revenu) • M. Jean-Louis DAVAIN • 3 ECTS (théorie 2, travaux personnels 1)

DROI-C-639 Déclaration fiscale des sociétés • Mme Véronique TAI • 2 ECTS (théorie)

DROI-C-521 Droit fiscal des sociétés • M. Daniel GARABEDIAN • 6 ECTS (théorie 2, exercices 2, travaux personnels 2)

DROI-C-632 Taxe sur la valeur ajoutée • M. Guido DE WIT • 5 ECTS (théorie 2, exercices 1, travaux personnels 2)

DROI-O-614 Droit fiscal européen • M. Marc DASSESSE • 6 ECTS (théorie 4, travaux personnels 2)

DROI-C-540 Aspects fiscaux du droit patrimonial et familial • M. Philippe DE PAGE • 4 ECTS (théorie 2, travaux personnels 2)

DROI-C-641 Droit fiscal international et comparé • Mme Caroline DOCOLO • 3 ECTS (théorie 2, travaux personnels 1)

DROI-C-620 Fiscalité des assurances et des fonds de pension • M. Pol GLINEUR • 2 ECTS (théorie 1, travaux personnels 1)

DROI-C-642 Droit fiscal bancaire et financier • M. Yves BOCQUET • 2 ECTS (théorie)

MEMO-C-600 Mémoire de fin d'études • 15 ECTS (travaux personnels)

Cours optionnels

Un ensemble de cours pour arriver à un total de 60 ECTS à choisir parmi les cours suivants (en particulier lorsque l'étudiant aura été dispensé de certains cours obligatoires. Tout autre cours offert à l'ULB peut être choisi, avec l'approbation du directeur du Master complémentaire, et dans la mesure où un lien avec le droit fiscal peut être établi) :

DROI-C-517 Droit pénal des affaires • M. Jean-Pierre SPREUTELS • 6 ECTS (théorie 3, travaux personnels 3)

DROI-C-508 Droit approfondi des sociétés • M. Paul Alain FORIERS • 4 ECTS (théorie 2, travaux personnels 2)

DROI-C-511 Droit financier • M. Xavier DIEUX • 4 ECTS (théorie 2, travaux personnels 2)

GEST-C-518 Analyse financière et évaluation des entreprises • M. Jean-Paul SERVAIS • 4 ECTS (théorie 2, travaux personnels 2)

DROI-C-550 Droit de la sécurité sociale • 4 ECTS (théorie 2, travaux personnels 2)

DROI-C-564 Questions spéciales du droit au procès équitable • M. Pascal GILLIAUX • 3 ECTS (théorie 1, travaux personnels 2)

DROI-C-554 Protection juridictionnelle dans l'Union Européenne • M. Denis WAELBROECK • 3 ECTS (théorie 2, travaux personnels 1)

DROI-O-609 Droit européen de la concurrence - secteur public • Mme Marianne DONY • 5 ECTS (théorie 2, travaux personnels 3)

POLI-D-517 Finances publiques • M. Abdul Ghafar NOURY • 5 ECTS (théorie 3, travaux personnels 2)

ECON-O-403 European Public Finance • M. Gaëtan NICODEME • 5 ECTS (théorie 2, travaux personnels 3)

DROI-O-601-A Marché intérieur : les quatre libertés et la théorie générale du rapprochement des législations • M. Philippe DE BRUYCKER, Mme Lucette DEFALQUE, Mme Carine DOUTRELEPONT et M. Peter John OLIVER • 2 ECTS (théorie 1, travaux personnels 1)

DROI-C-532 Droit des contentieux disciplinaires • 3 ECTS (théorie 2, travaux personnels 1)